

« *D'où venez-vous, braves gens ?* ». *L'exil de masse des réfugiés de la Première Guerre mondiale dans l'Ouest de la France*

di Ronan RICHARD\*

DOI 10.26337/2532-7623/RICHARD

Riassunto: Durante la Prima Guerra mondiale circa 2 milioni di rifugiati lasciarono il loro luogo di residenza, cacciati via dalle battaglie, si esiliarono lontani dal fronte di guerra. Nella parte occidentale della Francia, 150 000 sfollati, rifugiati o rimpatriati furono accolti. Dall'autunno del 1914, la loro integrazione generò numerose difficoltà, di minore entità all'inizio, ma che divennero sempre più importanti dal 1915. Nel contesto di guerra prolungata, che nessuno aveva previsto, il loro profilo socio-culturale fu rapidamente considerato incompatibile con le aspettative delle popolazioni autoctone, specialmente rurali, in questa inconsueta “scoperta della differenza”.

Abstract: During the First World War, about 2 million refugees had to leave their place of residence, chased away by the fights, they exile themselves far from the battlefield. In the West of France, 150 000 evacuees, refugees or repatriates were in this way welcomed. From autumn 1914, their integration aroused difficulties, minor at the beginning but which became more important from 1915. In a context of prolonged war which nobody had predicted, their sociocultural profile was quickly considered as incompatible with the expectations of autochthonous populations, mainly rural and in this unaccustomed “discovery of the difference”.

Keywords: refugees, exodus, World War I

---

\* Doctor of History, he is professor of history and geography and lecturer at the University of Rennes 2. He is an associate researcher of the research group TEMPORA of the University of Rennes 2.  
[ronan.richard@univ-rennes2.fr](mailto:ronan.richard@univ-rennes2.fr).

Sommario: Introduction – « Faut-il partir ? » – Sur les quais de l'arrière... – Les aléas de l'intégration des migrants – Les causes de ce front du refus – Comparaison des profils socioprofessionnels de trois départements – Conclusion – Sources – Bibliographie

Saggio ricevuto in data 30 aprile 2017. Versione definitiva ricevuta in data 4 luglio 2017.

## Introduction

Pendant 90 ans, le sort des réfugiés des départements envahis du Nord et de l'Est de la France a constitué un véritable angle mort historiographique. Pourtant, ce furent bien près de deux millions de civils qui choisirent alors l'exil ou y furent contraints. Les occulter consisterait à faire l'impasse sur le parcours et l'expérience de plus de 20 % de la population de ces territoires envahis. Faire leur histoire, comme l'ont entrepris depuis, parallèlement à nos travaux<sup>1</sup>, Philippe Nivet côté français<sup>2</sup> ou Michaël Amara côté belge<sup>3</sup>, passe d'abord par une explicitation des raisons de ce douloureux exode et de ce déracinement, choisi ou subi. Cela implique ensuite d'étudier les conditions de leur accueil à l' « arrière », d'emblée compliqué par l'imprévoyance d'un État qui avait négligé cette question avant guerre et qui se trouva réduit à en déléguer la gestion concrète à des autorités de terrain totalement démunies. Cela

---

<sup>1</sup> R. RICHARD, *La nation, la guerre et l'exilé : réfugiés, internés civils et prisonniers de guerre dans l'Ouest de la France durant la première guerre mondiale*, thèse de doctorat d'Histoire sous la direction de J. SAINCLIVIER, Université de Rennes 2, 2004, en cours de publication, Presse universitaires de Rennes.

<sup>2</sup> P. NIVET, *Les réfugiés français de la Grande Guerre. Les « Boches du Nord »*, Paris, Economica, 2004.

<sup>3</sup> M. AMARA, *Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale en France, en Angleterre et aux Pays-Bas*, Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles, 2008. Voir également sur le cas belge ID., *Les exilés belges en France. Histoires oubliées 1914-1918*, Bruxelles, éditions Racine, 2017.

conduit enfin à exposer les difficultés d'intégration et à analyser les raisons, multiples et complexes, du rejet grandissant de ces migrants dans leur milieu d'accueil. L'expérience de ces réfugiés nous amènera à questionner une solidarité nationale qui, dans un grand Ouest français multiforme, socialement, économiquement et culturellement, révéla dans cette conjoncture exceptionnelle ses contrastes et ses failles.

### « Faut-il partir ? »

Dès les prémisses de l'invasion, les habitants des régions frontalières du Nord et de l'Est de la France durent affronter ce cruel dilemme résumé en deux questions lapidaires par Albert Bertier de Sauvigny, maire de Cœuvres, dans l'Aisne : « Que faire ? (...) Faut-il partir ? »<sup>4</sup>. Démuni de conseils et encore davantage d'ordres précis émanant d'autorités civiles et militaires dépassées par une situation militaire complètement imprévue, cet édile confessa son désarroi et son indécision : « Dois-je laisser la population de mon village exposée à un bombardement, ou dois-je la faire évacuer »<sup>5</sup> ? Dans certains cas, l'autorité militaire tranchait cette question en évacuant la localité. Cette mesure coercitive ne figurait cependant pas dans la loi sur l'état de siège du 5 août 1914, laquelle n'autorisait que l'évacuation des « bouches inutiles » résidant dans les places fortes situées dans la zone des armées. Les autorités préfectorales pouvaient assumer cette décision, à l'instar de celles du Pas-de-Calais qui créèrent un « service pour l'évacuation des populations des communes menacées »<sup>6</sup>. En réalité, cette absence de

---

<sup>4</sup> A. BERTIER DE SAUVIGNY, *Pages d'histoire locale 1914-1919. Notes journalières et souvenirs*, Compiègne, Association Soissonnais 14-18, 1994, p. 31.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

<sup>6</sup> *La vie administrative, les œuvres de solidarité, d'assistance, d'hygiène et d'enseignement, et la vie économique du département du Pas-de-Calais pendant la guerre*, exposé présenté à l'assemblée départementale par Mr Robert LEULLIER, Préfet, Conseil général du Pas-de-Calais, Boulogne-sur-Mer, 1918, p. 11.

législation légitimant d'éventuelles évacuations forcées entrain en cohérence avec les certitudes de guerre courte, offensive et triomphale largement partagées avant guerre et avec l'absence totale d'anticipation de toute hypothèse défaitiste d'invasion du sol national et d'exode de réfugiés. Dès lors, les rares mesures d'évacuations coercitives mentionnées dans les témoignages semblent avoir davantage résulté d'initiatives locales des autorités militaires guidées par l'urgence sécuritaire. En tout état de cause, dans ce cas de figure, les exilés endossaient alors le statut d'« évacués » qui leur ouvrait droit à l'assistance de l'État. Cette évacuation préventive ne fut pas partout des plus aisées à faire respecter, certaines franges de la population, spécialement les personnes les plus âgées, se montrant absolument réfractaires à tout départ et obligeant les autorités à recourir à la force. Mais en bien d'autres lieux, les élus et leurs administrés durent affronter seuls ce choix cornélien. La tâche était d'autant plus épineuse dans un contexte de tension et d'angoisse nourri de bruits et de rumeurs plus ou moins rationnels, dénoncés dès le milieu de la guerre par certains observateurs<sup>7</sup>, et qui ont fait l'objet depuis de recherches historiques approfondies<sup>8</sup>. Le récit du maire de Cœuvres éclaire à souhait la fébrilité de ces populations livrées à elles-mêmes, tergiversant au gré de discussions passionnées sur le choix de partir ou de s'accrocher à leur village<sup>9</sup>. Les échos de la bataille parfois toute proche, ainsi que les rumeurs d'atrocités commises par les troupes allemandes, pesèrent souvent sur la décision finale en exacerbant les peurs jusqu'à leur faire franchir ce seuil du supportable, propre à chacun, qui ouvrait

---

<sup>7</sup> Voir notamment F. VAN LANGENHOVE, *Comment naît un cycle de légendes. Francs-tireurs et atrocités en Belgique*, Lausanne/Paris, Payot, 1916.

<sup>8</sup> Sur la question du choix ou non du départ F. COCHET, *1914-1918. Rémois en guerre. L'héroïsation au quotidien*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993, pp. 81-89. Sur le thème des « atrocités » A. KRAMER, *Les atrocités allemandes, mythologie populaire, propagande et manipulations dans l'armée allemande*, dans *Guerre et cultures*, Paris, Armand Colin, 1994, pp. 147-172 ; J. HORNE, A. KRAMER, *1914. Les Atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, 2011.

<sup>9</sup> BERTIER DE SAUVIGNY, *Pages d'histoire locale 1914-1919*, pp. 25-41.

la voie à l'exil. A Cœuvres, cette inflation des peurs collectives se fit clairement sentir à partir des 24 et 25 août 1914. Successivement, la nouvelle de l'évacuation de Lille et de la prise de Lunéville conduisirent le maire à admettre l'imminence de l'invasion allemande et à hâter les conciliabules, aboutissant à un exode sélectif et gradué. La première vague de départs de ces exilés volontaires, à qui sera réservé le statut de « réfugiés »<sup>10</sup>, concerna les femmes et enfants de notables. A l'instar de celle de Bertier de Sauvigny, envoyée vers l'arrière dès le 26 août, de nombreuses familles dont l'aisance leur offrait aussi un moyen de transport rapide vers une résidence familiale ou amicale plus sûre, quittèrent alors discrètement le village. Une seconde vague, plus massive, emporta les moins téméraires, souvent de milieux plus populaires et qui ne pouvaient composer avec les inévitables pénuries alimentaires et matérielles. Déjà, le 27 août, la gare de Villers-Cotterêts était dite assiégée de gens, fuyant vers Paris dans des trains bondés<sup>11</sup>. Les habitants les moins frileux, ayant résisté à ce premier vent de panique, durent affronter la tension de plus en plus palpable et rationnelle de l'avancée allemande, nourrissant toujours davantage les conversations en soirée, de maison à maison. La vue des premières « pointes de cavalerie ennemie » aux abords du village produisit ainsi une forte émotion ce même 27 août, confirmant que l'ennemi avait dépassé Saint-Quentin, toute proche<sup>12</sup>. Les 28 et 29, le bruit sourd de l'artillerie fit définitivement basculer les esprits de la rumeur à la réalité. Le spectacle pathétique de la retraite des épaves de l'armée anglaise, isolées et épuisées, impacta les esprits de manière paradoxalement contrastée, affolant les uns et les résignant à

---

<sup>10</sup> Il convient ainsi de différencier les évacués, contraints de quitter leur village sur décision militaire, des réfugiés, exilés volontaires dont l'État reconnaissait la légitimité du départ. Dès lors, le ministère de l'Intérieur dressa des listes sans cesse réactualisées de localités dont les habitants, en cas de fuite, obtenait *de facto* ce statut de victime de guerre.

<sup>11</sup> BERTIER DE SAUVIGNY, *Pages d'histoire locale*, p. 28.

<sup>12</sup> *Ivi*, p. 29.

leur tour à l'exode, motivant les autres à rester plus que jamais. « Si je dois mourir, j'aime mieux que ce soit chez moi que par les chemins<sup>13</sup>! » crâna ainsi, devant son maire, un vieillard du village. Le 31 août, l'évacuation des gendarmes et l'apparition aux abords du village des premiers éclaireurs allemands se conjuguèrent pour provoquer un ultime émoi et une dernière vague de départs, emportant loin du village les éléments encore valides qui avaient jusque là résisté à la tentation du départ. Le 1er septembre enfin, un officier anglais, rompant avec les atermoiements des autorités militaires, conseillait au maire de Cœuvres de faire évacuer son village, craignant des exactions en cas d'occupation. Le conseil était trop tardif. Bertier de Sauvigny le déclina, exhortant en retour l'officier à ne pas jeter la panique dans un village dont il estimait désormais l'évacuation générale impossible. Ce même jour, le premier dragon allemand pénétrait dans Cœuvres, incarnant physiquement l'invasion ennemie, sous le regard inquiet de toutes celles et ceux qui avaient, par invalidité ou par une détermination sans borne, choisi de demeurer coûte que coûte au village.

Le récit minutieux de Bertier de Sauvigny traduit bien la chronologie subtile d'un exode échelonné en vagues successives, fonctions de l'acceptation personnelle et subjective de chacun à la pression et à l'angoisse induites par le contexte. En découlait souvent une volonté plus ou moins entêtée, plus ou moins endurente et prolongée, de différer au maximum l'heure du départ, dans l'espoir ultime que le village serait finalement épargné par les combats et par l'invasion. En ce 1er septembre 1914, fatidique pour le village de Cœuvres, il n'était désormais plus question, pour les habitants encore présents, de rallier l'« arrière ». Le gros des évacués et des réfugiés était parti. Telle « une débâcle inouïe et fatale<sup>14</sup> », tous ces exilés des localités du Nord et de l'Est de la France déferlèrent en effet en quelques jours sur les villages encore épargnés, au

---

<sup>13</sup> *Ivi*, p. 36.

<sup>14</sup> I. RIMBAUD, *Dans les remous de la bataille*, Chapelot, Paris, 1917, p. 34.

rythme des poussées de la bataille, croisant la marche forcée des unités militaires montant vers le front, se mêlant au rapatriement des blessés puis à la retraite des troupes alliées et participant de cette cohue indescriptible évoquée par le sergent Marc Bloch, le 25 août 1914, alors qu'il stationnait au Nord de Montmédy, dans la Meuse : « Nous devons les voir souvent, pendant la retraite, les pauvres évacués, encombrant de leurs voitures les routes et les places des villages, dépayés, ahuris, bousculés par les gendarmes, gênants et pitoyables<sup>15</sup> ».

Cet « immense chapelet de la misère humaine, dont chaque grain est un abîme de désespérance<sup>16</sup> » ralliait la gare la plus proche en un triste défilé de piétons, de chevaux, de charrettes ou de simples brouettes. Cet amalgame de bêtes, de gens et de véhicules, charriait avec lui quantité d'objets intimes et familiers réunis à la hâte et qui partout rappelleraient ces exilés au souvenir de leur maison. Une fois renoncé à la tentation de l'autodafé, seul acte susceptible d'éviter un véritable viol de son intimité par l'envahisseur, la sœur cadette d'Arthur Rimbaud, Isabelle, elle-même contrainte à l'exode, conta s'être lancée dans une fébrile « chasse aux souvenirs » afin de réunir précipitamment cette part de soi la plus précieuse : « Et voici que tout à coup une foule d'objets auxquels je n'attachais aucune importance prennent à mes yeux une inestimable valeur ; pourtant il ne faut songer à emporter quoi que ce soit d'encombrant ni de pesant. La plupart de ces objets sont pour moi des reliques »<sup>17</sup>. Cette théorie de migrants transportant avec eux leurs objets les plus intimes formait un lamentable déménagement qui émut nombre de combattants, tel Jean Galtier-Boissière, en poste à Montfaucon, en Argonne :

---

<sup>15</sup> M. BLOCH, *Écrits de guerre (1914-1918)*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 121.

<sup>16</sup> P. RIMBAULT, *Journal de campagne d'un officier de ligne*, Paris, Berger-Levrault, 1916, p. 74.

<sup>17</sup> RIMBAUD, *Dans les remous de la bataille*, p. 58.

Dans de grandes carrioles découvertes, les paysans qui fuient devant l'envahisseur ont empilé ce qu'ils possédaient de plus précieux. Au faite d'un hétéroclite entassement de meubles, de ballots énormes, de cages à poules, de piles de linge, sont juchés des femmes, des enfants en bas âge, des infirmes ; il y a aussi des vieilles à bonnet blanc, toutes ridées, qui, assurément, n'avaient jamais quitté leur village et regardent défiler les paysages avec des yeux vides de pensée<sup>18</sup>.

Ce cortège constituait parallèlement un véritable mix social mêlant, selon le combattant Henri Desagneaux, « paysan, avec son petit ballot, ouvrier, avec quelques hardes, petits rentiers, commerçants avec leurs valises, bourgeois enfin, traînant un chien et quelques malles »<sup>19</sup>. Pour la plus grande part, ces migrants ralliaient Paris et ses gares bondées où régnait une pagaïe sans précédent. Des témoins de ces premiers jours de guerre évoquèrent ainsi le chaos indescriptible régnant en gare Saint-Lazare. En quête d'un transport pour quitter la France, l'Autrichien Eugen Kramer évoqua le chiffre de 30 000 personnes le 2 août : « Il y avait une telle cohue (...) que nous mêmes cinq heures à faire 150 mètres »<sup>20</sup>. Hugo Ringer, civil allemand surpris par la guerre dans une capitale « en ébullition », dut s'y reprendre à quatre fois pour trouver un moyen de quitter Paris, la gare étant bondée et chaque wagon occupé « jusqu'au dernier coin »<sup>21</sup>. Les conditions de transport vers l'arrière étaient d'une grande précarité. Réfugiés français, belges ou étrangers de nations ennemies étaient logés à la même enseigne, rassemblés dans ce « grand Trek de migrants » dont Ringer nota, à l'instar des combattants témoins de l'exode sur les routes, la même mixité sociale :

A côté d'un monsieur d'élégante prestance se trouvaient l'artisan, l'employé de bureau, l'ouvrier dans ses habits simples, et l'aventurier côtoyait la dame noble,

---

<sup>18</sup> J. GALTIER-BOISSIERE, *Mémoire d'un Parisien*, Paris, La Table Ronde, 1960, p. 153.

<sup>19</sup> H. DESAGNEAUX, *Journal de guerre 14-18*, Paris, Denoël, 1971, p. 28.

<sup>20</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, Courrier d'Eugen Kramer, août 1915, 9 R 7.

<sup>21</sup> Archives départementales des Côtes d'Armo, 9 R 7.



la bourgeoise, la femme de bureau et la petite fille dans sa jupe en soie qui venait de se réveiller dans la lumière des lampes. Ici, nous étions tous égaux. [...] Après une certaine attente, nous fûmes tous embarqués, toujours sur la base de quarante personnes par wagon à bestiaux, sans la moindre possibilité de s'asseoir<sup>22</sup>.

Cette vision d'un amalgame de populations bigarrées revint souvent dans les témoignages. L'instituteur Fournier, lui-même réfugié, évoqua ainsi ce mélange de gens unis dans le malheur, reflétant cette France diverse qui se découvrait à elle-même dans un exode rassemblant « boucles de jais du Midi, boucles blondes de l'Est » et « pauvres petits moineaux parisiens, jacasseurs, gouailleurs »<sup>23</sup>.

Tous les réfugiés ne transitèrent pourtant pas par Paris. Au hasard de leurs pérégrinations et des choix des autorités régulatrices, certains d'entre-eux furent évacués directement vers la province au terme d'un improbable cheminement dénué de toute logique et de toute anticipation. Un maire des Côtes-du-Nord décrit ainsi le parcours chaotique du « lot » d'évacués affecté à sa commune par le préfet :

On en embarqua trois cents dans un train ad hoc, et le mécanicien de demander comme le cocher de fiacre de jadis : "Hé bien, patron, où allons nous ?" Cette seule question n'avait pas été prévue, semble-t-il. « A l'Ouest et pas trop vite », fut-il répondu. Et voilà le train en marche à petite allure. Au bout de quatre jours et autant de nuits avec quelques boîtes de singe, de l'eau et un peu de pain, le convoi arriva à Saint-Brieuc, où rien n'avait été annoncé, m'a-t-on dit, et par conséquent préparé<sup>24</sup>.

## Sur les quais de l'arrière...

L'une des caractéristiques les plus spectaculaires de l'impréparation des autorités à la tournure particulière de cette guerre fut

---

<sup>22</sup> *Ibidem*.

<sup>23</sup> M. FOURNIER, *Pages de guerre. Carnet d'un instituteur*, Saint-Etienne, Librairie de la Loire Républicaine, 1917, p. 30.

<sup>24</sup> *L'Électeur des Côtes du Nord*, 23 octobre 1915.

le degré de confusion qui régna dès les premiers jours dans les grandes gares de l'arrière<sup>25</sup>. Les plans officiels tablant sur une guerre courte et triomphale, nul n'avait en effet prédit ni l'invasion du territoire national, ni son corollaire le plus évident : l'exode des populations civiles fuyant l'avancée d'un ennemi diabolisé et « barbarisé » par la propagande. Les réfugiés n'avaient ainsi fait l'objet, avant guerre, d'aucune circulaire, d'aucune réglementation ni d'aucun plan d'organisation de leur accueil. L'État, complètement désarmé, s'en trouva réduit à déléguer cette question aux acteurs de terrain, préfets et élus locaux. Il fallut en effet attendre le 1<sup>er</sup> décembre 1914 pour voir le ministère adresser aux préfets sa première grande instruction sur les réfugiés. Jusqu'en 1918, il se contenta ensuite de gérer ce dossier en s'appuyant sur des textes dont l'ossature générale était en place dès le début de l'année 1915 et dont la ligne générale consistait à héberger les réfugiés en usant au besoin de l'arme de la réquisition et à leur verser une allocation sans cautionner l'assistantat<sup>26</sup>. En février 1918, confronté à la deuxième grande vague de réfugiés, le ministère compila cet ensemble disparate de circulaires maintes fois rappelées, précisées voire rectifiées, en une grande « charte des réfugiés »<sup>27</sup>.

Dans l'attente, toute la difficulté consistait, pour les autorités, à composer avec la confusion qui régnait dans l'annonce de ces

---

<sup>25</sup> Sur ce sujet R. RICHARD, *Premiers contacts : l'accueil en gare des réfugiés et des prisonniers au début de la guerre. L'exemple du grand Ouest de la France*, contribution au colloque *Débuts, commencements, initiations : les « premières fois » de la Grande Guerre*, Péronne, 30 juin-2 juillet 2014, *Bretagne 14-18*, décembre 2016.

<sup>26</sup> Le 5 août 1914, une loi autorisait les autorités militaires à déléguer ce pouvoir aux autorités civiles.

<sup>27</sup> Sur cette question R. RICHARD, *Les autorités face à l'imprévu. La gestion des populations allogènes dans le grand Ouest français (1914-1919)*, dans *Les fronts intérieurs européens : l'arrière en guerre (1914-1920)*, Actes du colloque de Pau, 19-20 novembre 2015, Université de Pau et des Pays de l'Adour, à paraître en 2017.

premiers convois incessants<sup>28</sup>, de leurs effectifs et de la typologie des arrivants qui requérait une organisation et une sécurisation spécifique selon qu'il s'agissait de réfugiés, de Parisiens apeurés, d'étrangers évacués, de prisonniers de guerre, de détenus de droit commun, de blessés ou de déserteurs. L'arrivée conjuguée, parfois en un même convoi, de ces populations hétéroclites, autorisait en effet tous les amalgames. Partout, préfets, sous-préfets, maires et chefs de services s'efforcèrent d'organiser cette anarchie spontanée et de la réguler tant bien que mal. Les archives regorgent de ces innombrables listes, rédigées fébrilement, maintes fois biffées et rectifiées afin d'évaluer à la hâte les besoins en terme d'hébergement et d'approvisionnement et d'organiser dans l'urgence les transferts depuis les villes de gare jusqu'aux communes d'affectation définitive. Tâche épineuse, en vérité, tant le chiffrage de cet afflux permanent évoluait à chaque télégramme. Comment, en effet, maîtriser la situation lorsqu'un convoi dont la réception avait été anticipée et préparée dans l'urgence n'arrivait finalement pas, quand sa composition n'était pas celle qui avait été annoncée ou, pire, quand un train entrait en gare sans même avoir été annoncé ? Dans l'Ouest, le premier convoi de réfugiés, saturé de 2500 Italiens entassés dans ses wagons à bestiaux, entra en gare de Nantes le 5 août, prenant de cours des autorités locales qui, n'ayant pas été averties, en furent réduites à improviser leur réception<sup>29</sup>. Le récit qu'en fit Émile Gabory, archiviste municipal et pilier du comité de secours local aux réfugiés, laisse transparaître le désarroi qui gagna alors les acteurs de terrain :

---

<sup>28</sup> Dans le Finistère, la compagnie des chemins de fer départementaux reçut, en août et septembre, 26 états de transports différents concernant des évacuations allant de 1 à 357 réfugiés, pour un total de près de 1 300 évacuations (Archives départementales du Finistère, 10 R 144).

<sup>29</sup> Il s'agissait d'ouvriers métallurgistes et de mineurs qui étaient initialement dirigés vers les régions industrielles du Nord et de l'Est. Par mesure préventive, dans l'échauffement nationaliste de l'entrée en guerre, ils seront cantonnés trois semaines dans le séminaire des Couëts, en périphérie de Nantes, à l'abri de la suspicion populaire à l'endroit des migrants et des errants.

Personne n'a été prévenu ici de leur arrivée. Des femmes ont accouché en cours de route, sur des plates-formes. Quatre cents enfants, dont la plupart sont malades, gémissent affamés. Il faut les secourir au plus tôt, et d'abord les nouveaux-nés. Le Maire prend la tête de l'organisation des secours. Toute la nuit, avec les autos disponibles, on réquisitionne pain, lait, bouteilles, tétines. On pille littéralement l'Hôtel-Dieu ; on réveille boulangers, épiciers, pharmaciens, etc... Maire, Secrétaire général, Directeur du Bureau d'Hygiène, Économe chargé et déchargent les autos, improvisent des biberons, font boire les enfants, aident à la toilette des tout-petits<sup>30</sup>.

Mais c'est surtout à compter du 25 août que les autorités locales virent déferler sur les grandes gares un défilé ininterrompu dont nul ne leur avait annoncé l'existence, encore moins la cadence et tout aussi rarement les effectifs transportés. Le préfet d'Ille-et-Vilaine dut ainsi, à la fin du mois d'août, gérer en quelques jours l'arrivée d'environ 4 000 réfugiés répartis en 6 convois, dont un seul était formellement prévu, d'où un certain désarroi perceptible dans ses communications au Ministre : « Sans songer à protester en vous donnant assurance que toutes dispositions sont prises par moi pour assumer au mieux tout service dont vous jugerez bon de me charger, je me permets de vous demander donner instructions pour que convois soient annoncés par service compétent avant leur arrivée en gare »<sup>31</sup>.

Cette désorganisation dans l'acheminement des réfugiés ne facilita pas leur accueil à l'arrière. Les abords des gares, sortes de nouvelles agoras, drainaient logiquement une foule compacte enflant à chaque rumeur, dans un contexte où la censure, la propagande et le bruissement des nouvelles brouillaient les frontières entre vrai et faux. La gare offrait alors un condensé de la guerre en cours où les badauds venaient glaner des informations de première

---

<sup>30</sup> E. GABORY, *Les Enfants du Pays Nantais et le XIe Corps d'Armée*, Nantes, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1923, p. 987.

<sup>31</sup> Archives du Service historiques de l'armée de terre, télégramme du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Intérieur, septembre 1914, 5 N 84.

main, comme le constata ce témoin d'une de ces folles journées en gare de Rennes, le 28 août 1914 :

*Jeudi 27, 8 heures du matin.* La place de la gare de Rennes. Aspects du temps de la guerre. Des cheminots passent, le brassard au bras. Quelques badauds, les derniers, ceux qui sont « à la disposition de l'autorité militaire ». Chacun lit ou commente les nouvelles de la guerre ! [...] Une ruée vers les grilles et la place tout à l'heure presque vide fourmille de gens qui se pressent pour voir sortir les blessés annoncés. « Des Belges, ce sont des réfugiés belges qui arrivent ! » 8 heures du soir. La même place, mais noire de monde. Des uniformes de toutes les armes, fantassins, territoriaux, artilleurs, dragons, infirmiers, officiers de cavalerie dans des uniformes vieillots que nous reconnaissons à peine. Tous se coudoient et attendent ! On attend, mais quoi ? Des Belges, des blessés, des journaux ou des nouvelles ? ... Tout le monde est renseigné et personne ne sait rien. *Vendredi 28.* Ce soir, les Belges ne font plus recette. On ne songe plus à ces pauvres gens. Les réfugiés français arrivent du Nord et de l'Aisne. Les Allemands sont chez nous et jusqu'où sont-ils ? [...] *Samedi 29.* Un départ de mobilisés : ce sont des fantassins du 241<sup>ème</sup>. Des fleurs au bout du canon des fusils. Les hommes chantent, ils sont joyeux<sup>32</sup>.

Cet encombrement de curieux venus assister au spectacle compliquait la tâche des autorités, contraintes de faire évacuer avec toutes les peines du monde les pourtours des gares à chaque rumeur d'arrivée, comme à Dinan, sous-préfecture des Côtes-du-Nord où « des milliers de personnes, on peut dire (toute la ville) s'assemblait »<sup>33</sup>. Même situation en gare de Saint-Brieuc, « encombrée de voyageurs et de curieux » intrigués par ces débarquements incessants dont le premier effet fut de doubler en quelques semaines la population de la ville<sup>34</sup>. A Nantes, les attroupements étaient identiques, selon le journal local *Le Phare de la Loire* : « A tous les carrefours – c'est étonnant comme un bruit se répand vite – des

---

<sup>32</sup> *L'Union Libérale*, 6 septembre 1914.

<sup>33</sup> *L'Éclairer Dinannais*, 29-30 août 1914.

<sup>34</sup> *L'Électeur des Côtes-du-Nord*, 5 septembre 1914.

curieux sont massés qui attendent avec impatience » l'arrivée du convoi »<sup>35</sup>.

Qu'ils fussent composés d'évacués ou de prisonniers, ces débarquements suscitaient donc une forme d'attraction touristique. Le chef du service des réfugiés au ministère de l'Intérieur, M. Imbert, admit après guerre l'ampleur des problèmes causés par l'exode imprévu des réfugiés et par leur accueil à l'arrière :

Alors, l'exode des populations s'imposait à l'attention du public par les trains d'évacuation qui stationnaient longuement dans les gares encombrées, par les transports jusqu'à travers Paris, en camions automobiles [...] Mais si, pendant quelques jours, nul n'ignorait que se posait un nouveau problème de la guerre, ces scènes n'apparaissaient cependant que comme épisodiques, et en dehors des services et des milieux directement intéressés, on n'a pas eu la notion que, durant quatre ans, d'incessantes évacuations ont été motivées par toutes les circonstances<sup>36</sup>.

De cette difficulté découlait une autre. En effet, dès les premiers convois, les réfugiés français appaurent comme des oiseaux de mauvaises augures annonçant à l'arrière, avant même la publication du fameux communiqué du 29 août 1914, les premiers revers militaires des troupes françaises et l'invasion concomitante du sol national. Les préfets, tout en assumant tant bien que mal le côté matériel de la gestion de cette cohue indescriptible, prirent aussi très vite conscience de la nécessité de mettre en scène, lorsqu'il était du moins annoncé, ce premier contact entre exilés et population accueillante. Parce qu'elle était publique et couverte par la presse, la réception des convois constituait un moment fort pour afficher la compassion d'une Nation spontanément solidaire et prête à intégrer sans condition les infortunés migrants. A Dinan, où l'arrivée des premiers réfugiés du Nord et de l'Aisne avait été annoncée la veille, le sous-préfet put à loisir transformer l'accueil en

---

<sup>35</sup> *Le Phare de la Loire*, 13 août 1914.

<sup>36</sup> Ministère de l'Intérieur, *Rapport présenté au Ministère de l'Intérieur par l'I.G.S.A.*, Paris, Imprimerie des Journaux officiels, 1920, p. 9.

une véritable manifestation patriotique<sup>37</sup>. Une annonce officielle fut placardée dans la ville et le tambour municipal réquisitionné afin de s'assurer de la présence massive de la population, composante indispensable de cette démonstration de solidarité nationale. Toutes les ressources locales furent mobilisées, au besoin par la réquisition, afin de garantir l'hébergement et le ravitaillement des malheureux arrivants. Pour parfaire cette cérémonie savamment scénarisée, le sous-préfet s'assura de la présence de l'archiprêtre local, des représentants des autorités civiles et militaires au grand complet et d'une kyrielle de notabilités locales. Tout le gotha dinannais était ainsi présent, validant par sa présence le principe d'Union sacré appelé de ses vœux dans son message aux assemblées par le président Poincaré le 4 août 1914. Cette mise en scène patriotique égrena ensuite tous les ingrédients repérables en bien d'autres villes : liesse populaire chaleureuse et compassionnelle, réception officielle sur les quais, défilé en cortège dans les rues de la ville sous la conduite du sous-préfet et des élus vers un local où les réfugiés se virent offrir un ravitaillement accompagné de discours patriotiques circonstanciels.

La première réaction de la foule massée aux abords des quais fut un vif sentiment de commisération, dont témoigna le préfet de Vendée lors du premier accueil de convoi à La Roche-sur-Yon : « Devant une telle détresse matérielle et morale, les cœurs se serrèrent de pitié et l'hospitalité se fit large et généreuse »<sup>38</sup>. Le Nantais Émile Gabory confessa également ses larmes à l'accueil des premiers réfugiés, lorsque « Nantes les vit, troupeaux lamentables, défilés dans ses rues, femmes traînant des enfants, hommes portant les maigres bagages sauvés à la hâte »<sup>39</sup>. Ce ressenti était partagé

---

<sup>37</sup> *L'Éclair*, 5-6 septembre 1914.

<sup>38</sup> F. TARDIF, *Un département pendant la guerre*, La Roche-sur-Yon, Librairie Guigné-Hurtaud, 1917, p. 57.

<sup>39</sup> E. GABORY, *Les réfugiés chez nous*, Paris/Strasbourg, Berger-Levrault, 1921, p. 129.

par les autorités religieuses, à l'instar du curé de la paroisse Sainte-Anne de Robien de Saint-Brieuc :

Il sera dit que cette maudite guerre nous fera voir tous les malheurs. Mais, pour moi, la plus grande misère dont j'ai été témoin à ce jour, c'est l'exode des réfugiés. J'étais à la gare, j'ai vu là une lamentable humanité, j'ai causé avec elle. Quand on n'a pas vu ça, on ne comprend pas très bien ce que c'est qu'une guerre, et on n'a pas pénétré jusqu'aux dernières profondeurs de la douleur humaine<sup>40</sup>.

Le dénuement matériel des réfugiés, conjugué à leur épuisement physique et moral, inspira de longs articles à une presse locale soucieuse de relayer cette pitié populaire qui constituait le levier le plus efficace pour susciter la solidarité et les dons. Les réfugiés ne s'y trompèrent pas. Beaucoup s'empressèrent de nourrir cette dynamique compassionnelle en contant par le détail la souffrance du déracinement et de l'exode ainsi que les exactions vécues ou celles dont la rumeur leur était parvenues. Le curé de Sainte-Anne de Robien consigna ainsi des exemples de maltraitements d'enfants, de pillages et d'incendies de maisons ou d'assassinats qui lui avaient été rapportés par certains réfugiés<sup>41</sup>. Le journal *Ouest-Éclair* en compila même dans une éphémère chronique intitulée : « ce qu'ils ont vu ». Cette tendance confinante fut vivement condamnée par certains réfugiés comme Albert Dauzat : « Lorsqu'ils arrivent à l'arrière, on leur demande les récits de ce qu'ils ont vu, récits que l'auditeur s'attend à trouver impressionnants et tragiques... Le narrateur perçoit très bien ce désir ; de son côté, il veut paraître bien informé, d'où sa tendance, plus ou moins inconsciente, à exagérer, à amplifier »<sup>42</sup>. Isabelle

---

<sup>40</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, *Bulletin paroissial de la paroisse Sainte-Anne de Robien (St-Brieuc)*, n°41, 6 septembre 1914.

<sup>41</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, *Bulletin paroissial de Sainte-Anne de Robien*, op. cit., p. 3.

<sup>42</sup> A. DAUZAT, *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*, Paris, La Renaissance du Livre, 1919, p. 36.



Rimbaud confirma aussi la nuisance de ces récits souvent si troubles et décousus qu'ils finissaient par susciter la méfiance et par entacher de suspicion les souffrances des réfugiés dans leur ensemble<sup>43</sup>. Des élus locaux s'associèrent à cette prévention au motif que ces exagérations risquaient à terme d'impacter le moral de l'arrière. George Le Bas considérait même que le mouvement de panique qui avait sévi en Seine-Inférieure au début du mois de septembre 1914 trouvait en partie sa source dans les descriptions frémissantes des combats de Péronne et Bapaume et des cruautés implacables perpétrées par les Allemands<sup>44</sup>.

Pour autant, si elle suscita bien à court terme une réaction de générosité, cette compassion, toujours éphémère par nature, ne garantissait pas le succès de l'étape suivante qui attendait les réfugiés, celle de leur installation dans la durée.

## Les aléas de l'intégration des migrants

L'intégration des réfugiés pour une durée encore indéfinie posait en effet un autre problème. Les autorités, tirant les leçons de leur manque d'anticipation sur cette question, devaient désormais s'organiser, se structurer et intégrer le paramètre de la durée. Cependant, les enquêtes de terrain et les premières concertations avec les élus locaux n'étaient pas pour rassurer les préfets. Certes, certains pouvaient, comme celui des Côtes-du-Nord, se permettre de pavoiser en se targuant de disposer de plus d'hébergements que de réfugiés annoncés<sup>45</sup>. Cette marge, du reste bien incertaine, était en réalité très inégale d'un département ou d'un arrondissement à l'autre. En Loire-Inférieure, le préfet réévalua prudemment à la

---

<sup>43</sup> RIMBAUD, *Dans les remous de la bataille*, p. 105.

<sup>44</sup> G. LE BAS, *Dieppe pendant la guerre*, Dieppe, Imprimerie centrale, 1922, p. 57.

<sup>45</sup> 4 500 places proposées pour 2 227 arrivants lors des premiers convois (Archives départementales des Côtes d'Armor, Listes et statistiques des réfugiés, 10 R 165).

baisse les objectifs peu réalistes du gouvernement qui tablait sur l'accueil et l'entretien d'une famille de réfugiés dans chaque famille de l'arrière<sup>46</sup> pour miser sur un hébergement dans 25 % des foyers<sup>47</sup>. Malgré son pragmatisme, son objectif fut d'emblée remis en question dans l'arrondissement de Paimboeuf où seuls 6 maires proposèrent spontanément 150 places quand les capacités du département étaient évaluées par le ministère à 12 000 et que ce même arrondissement s'apprêtait à en héberger plus de 2500<sup>48</sup>.

Quelques enquêtes municipales débouchèrent parallèlement sur un autre constat, celui d'une solidarité plus conditionnée que spontanée et désintéressée. A Cherbourg, 8 habitants sur 10 boudèrent carrément le questionnaire municipal. Parmi la minorité qui se donna la peine d'y répondre et d'offrir un hébergement aux réfugiés, moins de 20 % proposèrent un accueil désintéressé et inconditionnel. Les autres habitants suspendirent leur acceptation à des exigences financières, des demandes d'exemption de contributions ou d'autres conditions parfois insolites :

Deux ménages sans enfants présentant toute garantie sur le plan de la moralité ;  
 1 fillette de 8 à 12 ans ;  
 Une femme et son enfant ou coucher et nourrir une fillette de 8 à 12 ans en parfaite santé ;  
 1 ménagère couchant à la maison, rétribuée selon ses capacités ;  
 1 instituteur ou professeur, ferait le jour des travaux de comptabilité ;  
 L'homme pourrait effectuer des travaux de jardinage<sup>49</sup>.

Ces retours nuancent fortement l'image d'un esprit national d'entraide spontané, désintéressé et durable, la solidarité nationale ne pouvant, dans l'absolu, souffrir d'être ainsi marchandée. Bien loin du décorum patriotique qui avait présidé à leur accueil en gare,

---

<sup>46</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, 10R165.

<sup>47</sup> *Ivi.*, rapport du 5 décembre 1914.

<sup>48</sup> *Ivi.*, rapport du 5 décembre 1914.

<sup>49</sup> Archives municipales de Cherbourg, Réfugiés, Guerre de 14-18.

l'intégration des réfugiés dans leur nouveau milieu de vie laissait donc craindre d'emblée quelques ratés.

Durant les premières semaines, les réfugiés furent majoritairement accueillis et hébergés dans de bonnes conditions, profitant d'une forme d'état de grâce entretenue par des éditoriaux administrant régulièrement à leur lectorat quelques piqûres de rappels sur le devoir de solidarité envers ces infortunées victimes de guerre. Aux marges de cette tendance dominante, quelques accrocs précoces dans l'édifice solidaire alertèrent très vite les préfets sur la fragilité de l'intégration des réfugiés et sur les difficultés auxquelles ils devraient faire face en cas d'enlèvement du conflit. Ces premières failles se produisirent spécialement dans les zones rurales les plus enclavées, les moins accoutumées à l'immigration et donc les plus sujettes à regarder cette intrusion avec une méfiance teintée de rétivité. « La période de commisération fut courte » reconnut Adolphe Javal, propriétaire terrien et exploitant agricole<sup>50</sup>. A peine un mois après leur arrivée, le sous-préfet de Dinan lança les premières banderilles anti-migrantes avec une liberté déconcertante pour un représentant de l'État théoriquement tenu de faire appliquer dans son arrondissement la position intransigeante du gouvernement sur l'accueil et la solidarité :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la ville de Dinan a recueilli les réfugiés de la façon la plus secourable. Certains habitants ont même été trop bons et ont nourri, et nourrissent encore à rien faire, des gens robustes qui flânent toute la journée et ne cherchent pas à travailler. Actuellement, il convient de constater à Dinan, comme dans les autres communes de mon arrondissement, que beaucoup de réfugiés ont, par leur exigence et leur paresse, provoqué un mouvement de lassitude<sup>51</sup>.

---

<sup>50</sup> A. JAVAL, *La grande pagaïe*, Paris, Denoël, 1937, p. 154.

<sup>51</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, correspondances préfets et sous-préfets, lettre du sous-préfet de Dinan, 6 octobre 1914, 10R169.

Ce « sentiment général vis-à-vis d'un grand tiers des réfugiés »<sup>52</sup>, que le sous-préfet prétendait exprimer, était partagé par l'une des figures politiques locales, le député-maire radical de Caulnes, Charles Baudet, dont les prises de position témoignaient d'une hostilité précoce à l'accueil des réfugiés chez l'habitant : « La race d'évacués fainéants et exigeants qui sont arrivés à Caulnes a dégoûté tout le monde. Personne n'en veut »<sup>53</sup>. Dès le mois de novembre, des représentants des premiers mouvements de réfugiés stigmatisèrent en retour le manque d'humanité de nombreux maires des Côtes-du-Nord<sup>54</sup> cependant qu'en Ille-et-Vilaine, le Préfet avait du, dès septembre 1914, rappeler fermement à l'ordre les élus qui avaient cru bon, « sans doute pour échapper aux difficultés que leur occasionnait cette surpopulation dans leur commune », s'en déles-ter en accordant à qui voulait des laissez-passer pour gagner Rennes<sup>55</sup>. S'il reconnaissait que la présence des réfugiés pouvait assurément représenter une lourde charge, chacun devait selon lui l'accepter dans un esprit de solidarité. Si les cas de refus d'accueil restèrent marginaux, certains édiles s'y risquèrent pourtant dès les premiers convois, tel celui de Saint-Père-en-Retz, en Loire-Inférieure : « Sous préfet prétend imposer 5 réfugiés par famille dans ma commune je refuse prendre réquisitions illégales réfugiés par militaires personne n'en demande [...] Peut pas nourrir indéfiniment 150 personnes qui trouveront pas travail »<sup>56</sup>. Ce courrier déclencha l'ire du préfet :

M. le Sous-Préfet de Paimboeuf m'a fait savoir la résistance que vous opposez à l'exécution des instructions de M. le Ministre de l'intérieur touchant l'hospi-

---

<sup>52</sup> *Ibidem.*

<sup>53</sup> *Ibidem.*

<sup>54</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, courrier de l'Union des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme, 10R164.

<sup>55</sup> *L'Ouest-Éclair*, 23 septembre 1914.

<sup>56</sup> Archives départementales de Loire-Atlantique, courrier du 5 septembre 1914, 2Z608.

talisation des réfugiés belges et français. Votre commune est la seule du département qui ait cherché à se soustraire à un simple devoir d'humanité. Je demeure convaincu que vous n'avez fait aucun effort sérieux pour convaincre les hésitants<sup>57</sup>.

Marginale à l'automne 1914, cette tendance réfractaire ne cessa en fait de grossir par la suite. A la fin de l'année 1917, nourri par l'arrivée des rapatriés des départements occupés, le désamour entre les réfugiés et leurs hôtes était patent. Dans les zones rurales les plus reculées, comme dans l'intérieur des Côtes-du-Nord, les trois-quarts des Maires, consultés en novembre 1917 en vue d'anticiper de nouveaux exodes induits par la reprise imminente de la guerre de mouvement, opposèrent leur veto à tout nouvel accueil. Confronté à cette fronde du terrain, le préfet allait pourtant devoir pourvoir à l'hébergement et à l'entretien de près de 3 000 nouveaux réfugiés à compter du printemps 1918.

Face à ce front du refus, les préfets usèrent de deux leviers. D'une part, ils affichèrent la plus grande fermeté face aux élus récalcitrants qui criaient à l'invasion quand leurs populations comptaient une part infime de réfugiés ne dépassant parfois pas 1 à 2 %. Dans les Côtes-du-Nord, le représentant de l'État imposa des réfugiés à toutes les communes réfractaires dont la mauvaise foi était criante puisque certaines arguaient du manque de logements alors même que parallèlement, elles sollicitaient des équipes de prisonniers de guerre pour lesquelles elles assuraient disposer de locaux parfaitement équipés. Il se permit même, en guise de message de fermeté aux élus, d'exempter certaines communes de bonne volonté pourtant candidates à l'accueil de nouveaux réfugiés. Certains élus réagirent avec une fausse naïveté, parfois teintée d'hypocrisie, à l'image du conseil municipal de Moustéru, où 13 nouveaux réfugiés avaient été affectés : « Le conseil serait heureux de les donner

---

<sup>57</sup> *Ibidem.*

à une autre commune qui n'a pas encore eu de réfugiés »<sup>58</sup>. Bien loin des appels à l'unité et à la solidarité, d'autres élus dénoncèrent nommément des communes voisines qu'ils estimaient avoir été ménagées lors de la répartition des nouveaux convois de réfugiés et exigèrent une redistribution plus équilibrée. D'autres encore refusèrent carrément de recevoir l'ensemble des immigrants qui leur avaient été confiés, comme le maire de Lancieux, dans les Côtes-du-Nord, dont l'attitude indigna le préfet d'Ille-et-Vilaine :

J'ai été informé que le maire de Lancieux, ayant à recevoir récemment 30 rapatriés, a refusé de se soumettre à cette obligation et a laissé à la rue les malheureux réfugiés auxquels il aurait dû, d'après les instructions de votre administration, procurer un logement convenable. Dans un élan de commisération et de solidarité patriotique, le Maire de la commune la plus voisine de mon département, celui de Pleurtuit, a immédiatement assumé pour le compte de ses administrés une charge devant laquelle son collègue des Côtes-du-Nord avait fait preuve d'une aussi fâcheuse défaillance. Il serait regrettable que M. le Maire de Lancieux pût ainsi se flatter impunément d'avoir évité une obligation qui lui incom-  
bait<sup>59</sup>.

Si de pareilles bavures restèrent marginales, un grand nombre d'édiles réfractaires exprimèrent leur mécontentement par voie épistolaire. Conscients du spectacle désastreux pour l'image du pays que provoqueraient d'autres abandons de réfugiés et soucieux de ne pas aggraver le climat de tension latent entre autochtones et réfugiés, les préfets furent contraints d'introduire avec pragmatisme quelques concessions dans l'un des principes étatiques forts et jusqu'alors intangibles, celui de l'hébergement des réfugiés chez l'habitant. Le recours au cantonnement collectif, jusqu'alors admis comme un outil de régulation transitoire sur le court terme, se banalisa peu à peu en 1918. Ainsi le ministère adressa-t-

<sup>58</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, petite correspondance, délibération du conseil municipal de Moustéru envoyée au préfet, 22 août 1915, 10R167.

<sup>59</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, réfugiés : hébergement, matériel, locaux, courrier du préfet d'Ille-et-Vilaine, 13 janvier 1919, 10R164.

il aux préfets des projets de « villages de réfugiés », aux allures de camps de baraquements à l'encadrement militarisé<sup>60</sup>. Si aucun de ces villages ne semble avoir vu le jour dans l'Ouest de la France, des milliers de réfugiés durent croupir plus ou moins temporairement dans d'autres types de cantonnements plus précaires et inadaptés encore : hôtels désaffectés, moulins insalubres, casernes militaires, baraques Adrian, prisons, wagons abandonnés en voie de garage etc. Ce revirement politique, rendu nécessaire par la situation sur le terrain, posait néanmoins de sérieux problèmes aux préfets, démunis de locaux collectifs adaptés. Les grandes villes, déjà encombrées d'une population flottante difficile à gérer, furent à nouveau sollicitées pour mettre à disposition les bâtiments potentiellement utilisables pour un hébergement collectif. Les élus citadins exprimèrent rapidement leur ras-le-bol face à ces installations qui aggravaient l'exode rural et la surpopulation urbaine et aiguisait le sentiment anti-réfugié générateur de tensions entre communautés, comme il en exista notamment à Nantes entre les autochtones et les réfugiés belges.

Quant aux réfugiés, encore majoritaires, qui logeaient chez l'habitant, leurs conditions de vie connurent aussi une nette dégradation. Dans les grandes agglomérations, les loyers atteignirent ainsi des sommets invraisemblables qui inspirèrent le dégoût au responsable du comité central des réfugiés de Nantes en avril 1918 : « Monnayer la misère de ses compatriotes victimes d'une guerre dont le sort vous a fait indemne, nous ne craignons pas d'appeler répugnante une telle conduite »<sup>61</sup>. Dans cette ville, il n'était alors pas rare de voir placardés sur les portes des maisons à louer ce type de message préventif : « Les réfugiés sont priés de s'abstenir »<sup>62</sup>. Un véritable criblage socio-culturel s'opéra ainsi, les familles aisées demeurant dans les quartiers urbains les plus cossus

---

<sup>60</sup> *Ibidem*.

<sup>61</sup> *L'Ouest-Éclair*, 1<sup>er</sup> avril 1918.

<sup>62</sup> Archives départementales de Loire-Atlantique, rapport sur le fonctionnement du comité de secours, 2R713.

ou dans les stations balnéaires où les plus modestes ne pouvaient faire face aux hausses des loyers lors de la saison estivale. L'année 1915 constitua à ce sujet une charnière dans les représentations et les attitudes. En installant l'« arrière » dans une guerre de plus longue durée, cette année fut celle du retour en force des considérations matérielles et individualistes, tout spécialement dans ces stations balnéaires où l'approche de la nouvelle saison estivale laissait entrevoir quelques perspectives de redémarrage. Ainsi, dans la région de Saint-Malo, en Ille-et-Vilaine, les premiers réfugiés avaient été accueillis à une période où presque tous les logements avaient été désertés par leurs clients habituels. Toutes les locations avaient alors été consenties sans durée limitée et à des prix généralement modérés voire gratuitement, toutes parties ayant pensé à cette période que l'hébergement des réfugiés prendrait fin avant la saison de 1915. Or, au printemps de cette même année, un certain nombre de propriétaires manifestèrent leur souhait de dénoncer ces conventions qui n'avaient été consenties, selon eux, que dans l'optique d'une guerre courte. Le contrôleur départemental se montra par ailleurs plutôt compréhensif :

Sans s'arrêter, en effet, aux propriétaires (...) qui voudraient tirer parti de la situation et réaliser des bénéfices illicites au moyen de locations nouvelles, (...) il faut prendre en considération, d'une façon particulièrement bienveillante, la situation de ceux qui ont, non seulement loué aux réfugiés leurs immeubles pour des prix notoirement inférieurs à leur valeur locative annuelle, mais qui ont mis gratuitement leurs villas et leurs appartements meublés à la disposition de ces réfugiés. Il est certain qu'on ne peut opposer aucune résistance à la très juste prétention qu'ils ont de reprendre la libre disposition de leurs immeubles pour essayer d'en retirer un gain légitime qui, dans certains cas, peut leur être nécessaire pour vivre<sup>63</sup>.

Dans ce contexte, les franges les plus défavorisées des réfugiés se massèrent plutôt dans les campagnes et dans les quartiers urbains populaires où ils subirent, avec l'exode consécutif au retour

---

<sup>63</sup> *Le Journal de Fougères*, 3 juillet 1915.



des offensives en 1918 et à l'augmentation sensible du nombre de réfugiés hébergés dans les départements de l'arrière, une nette dégradation de leur condition d'existence : entassement, promiscuité, insalubrité, autant de griefs déplorés par les contrôleurs départementaux lors de leurs visites sur le terrain, comme à Dinan dès le mois de décembre 1917 : « M. Pète m'a fait connaître hier, 12 du courant, qu'il avait trouvé les trois familles logeant toujours dans la petite pièce, y vivant dans une promiscuité scandaleuse, couchant par terre, non seulement sans lits mais même sans paille, n'ayant ni bancs, ni chaises, ni ustensiles de cuisine, sans feu, car le maire n'avait pas voulu s'occuper de leur procurer du bois »<sup>64</sup>.

Parallèlement à cette précarisation des conditions de vie, les réfugiés pâtirent dès 1915 d'un rejet de plus en plus marqué et assumé, à l'image de ces propos relevés par *Le Rémois* en septembre 1918 : « Nous, nous sommes de Bayeux, on sait qui nous sommes, vous, on ne sait pas qui vous êtes, vous venez des pays boches »<sup>65</sup>. Ces propos reflétaient bien l'état d'esprit d'une frange grandissante de la population autochtone. Si les plus mal-aimés furent incontestablement les Belges, les insinuations fâcheuses, les propos malveillants et les injures caractérisées affectèrent tous les réfugiés. Dès 1915, une violente polémique opposa deux journaux, *L'Aisne* et *L'indépendance bretonne*, à la suite d'un article de ce dernier dans lequel un maire Breton croquait les réfugiés comme des ivrognes invétérés qu'il qualifiait de « ramassis d'indésirables »<sup>66</sup>. L'organe de presse du comité de secours aux réfugiés de l'Aisne répliqua par une violente diatribe fustigeant une inhospitalité bretonne<sup>67</sup> dont Auguste Viseux, scolarisé dans une école catholique, conserva un souvenir vivace et douloureux :

---

<sup>64</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, correspondance concernant le logement, courrier du sous-préfet de Dinan au préfet, 10 décembre 1917, 10R169.

<sup>65</sup> *Le Rémois*, 29 septembre 1918.

<sup>66</sup> *L'Indépendance bretonne*, 18 octobre 1915.

<sup>67</sup> *L'Aisne*, octobre 1915.

L'ambiance de cet établissement bourgeois peuplé surtout de fils de propriétaires terriens, de commerçants ou de fonctionnaires, nous déplaisait. Certains d'entre eux nous considéraient comme des intrus et nous traitaient à tout bout de champ de « réfugiates » ou même de « Boches du Nord » – insulte des insultes nous assimilant aux prisonniers allemands qui travaillaient à la mine. Cela dégenérait invariablement en combats singuliers<sup>68</sup>.

Ces propos insultants suscitèrent, de la part des réfugiés, des réactions indignées. Atteints dans leur honneur, certains d'entre eux, peu coutumiers de la pratique épistolaire, surmontèrent leurs lacunes pour exprimer au préfet leur amertume : « Viens atire votre attention sur un fait qui voilas déjas deux qui arive la premiere fois jai pardonné deus voir mon mari malade insulté de boche et fenean par deus homme. Sis mon mari pouvais défendre sons pay ils le des fendrais ! ils nous dise que nous somme venu nous faire nourri par eu »<sup>69</sup>. A Lannion, des familles exaspérées adressèrent aux autorités locales une pétition dénonçant la situation qui leur était faite, étant « traités de Boches et ne pouvant être vus par les gens du pays »<sup>70</sup>. Enfin, certains optèrent pour la voie judiciaire, comme cette famille de Landéhen, dans les Côtes-du-Nord, qui sollicita à l'automne 1916 une assistance judiciaire afin de soutenir sa démarche : « C'est à chaque instant que nous sommes exposés aux railleries et insultes, de la part de quelques personnes pas des plus honnêtes sans doute, surtout il y en a une qui nous traite de Prussiennes. N'avons-nous pas le droit pour faire cesser toutes ces choses désagréables à entendre pour nous d'en saisir la justice »<sup>71</sup>?

A la fin de l'année 1917, la presse relata une de ces affaires d'honneur, tranchée par le juge de paix du IXe arrondissement de

---

<sup>68</sup> *Ivi*, p. 68.

<sup>69</sup> Archives départementales de Loire-Atlantique, fonds de la sous-préfecture de Paimboeuf, courrier d'une réfugiée de Sion au sous-préfet, juin 1917, 3Z56.

<sup>70</sup> Archives municipales de Lannion, réfugiés 1914-1918, pétition de réfugiés, 11 mai 1918, H35.

<sup>71</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, petite correspondance, courrier d'une réfugiée de Lanhéden, 2 septembre 1916, 10R167.

Paris, conseillant à tous ceux qui, d'aventure, pourraient être tentés de traiter quelqu'un de « sale boche », d'en méditer le jugement final, l'intéressée ayant été condamnée à une amende fortement dissuasive.

### Les causes de ce front du refus

Avant d'analyser les ressorts plus ou moins assumés qui provoquèrent ce rejet progressif des réfugiés, il est nécessaire d'inventorier les reproches formels qui leur étaient adressés. Les autochtones stigmatisaient d'une part leur oisiveté et leur côté dépensier et volontiers revendicateur. Ils étaient assimilés à une masse inerte qui profitait sans scrupule du système d'assistance mis en place pour lui porter secours sans témoigner en retour la moindre gratitude envers ses bienfaiteurs. A Hénansal, dans les Côtes-du-Nord, l'instituteur estimait qu'un tiers seulement des réfugiés s'était intégré, les autres s'étant montrés paresseux et exigeants<sup>72</sup>. Son avis rejoignait celui du maire de Sion, en Loire-Inférieure, qui résumait un sentiment exprimé par de nombreux élus de l'Ouest : « Dès l'arrivée des réfugiés dans la commune de Sion en particulier, toutes les familles à peu près aisées se disputaient la faveur d'avoir à leur charge une ou plusieurs personnes. Aujourd'hui, les idées ont complètement changé, tous ceux qui ont de ces gens-là sous leur toit demandent à s'en débarrasser »<sup>73</sup>.

L'autre grief était d'ordre plus culturel. De nombreuses plaintes insistaient sur le manque d'éducation et de savoir-vivre des réfugiés, jugés globalement grossiers et immoraux. La plupart des plaignants usèrent sans vergogne du stéréotype, en créant des effets de loupe à partir de faits anecdotiques, souvent isolés voire inventés, et en les généralisant à l'ensemble des réfugiés, saisis comme un seul dans une stigmatisation qui leur conférait des défauts et des

<sup>72</sup> *Ivi*, notice communale d'Hénansal, 1T402.

<sup>73</sup> Archives départementales de Loire-Atlantique, fonds de l'arrondissement de Paimboeuf, courrier du maire de Sion, 29 mars 1917, 3Z57.

tares quasiment culturels. Les enquêtes diligentées par les autorités firent presque toujours justice de ces accusations malveillantes. A Vue, en Loire-Inférieure, le maire confessa avoir sciemment exagéré l'alcoolisme et le « scandale » généralisé parmi les réfugiés afin de plaider plus aisément leur transfert dans une autre commune<sup>74</sup>. Ces accusations entretenaient en tout cas un climat peu propice à l'intégration dont les causes profondes étaient multiples, ce que résuma ainsi en partie Arthur Fontaine après guerre : « On a parfois dit que les réfugiés ne travaillaient pas volontiers : ce qui a pu être vrai pour quelques-uns ne l'était pas pour l'ensemble. Mais, déprimés, comptant sans cesse repartir chez eux, ils ne trouvaient souvent qu'un travail nouveau, contraire à leurs habitudes et à leurs capacités »<sup>75</sup>.

La première explication tenait à la durée imprévue de la guerre. « Prévoir, c'est gouverner ! » écrivait Georges Garreau, maire de Vitré, comme pour faire reproche aux élites dirigeantes de n'avoir anticipé ni l'invasion d'une partie de la France, ni l'enlèvement d'un conflit que tous prédisaient conquérant et expéditif<sup>76</sup>. Prévoir un exode de civils, avant guerre et même dans ses tout premiers jours, revenait en effet à remettre en cause les certitudes triomphalistes partagées du reste par toutes les couches de la société. Ayant fait l'impasse sur ce scénario défaitiste, les autorités ne disposaient donc, à l'arrivée des premiers convois, d'aucune autre instruction que celles, parfaitement inadaptées, relevant du régime d'assistance du temps de paix<sup>77</sup>. Les prévisions de guerre

---

<sup>74</sup> *Ivi*, fonds de l'arrondissement de Paimboeuf, procès-verbal de gendarmerie, rapport du brigadier Gaudin, juillet 1917, 3Z57.

<sup>75</sup> A. FONTAINE, *L'industrie française pendant la guerre*, Paris, Presse universitaires de France, 1924, p. 65.

<sup>76</sup> G. GARREAU, *Vitré pendant la guerre 1914-1918*, Rennes, Imprimerie de l'Ouest Journal, 1932, p. 205.

<sup>77</sup> Assistance médicale gratuite (15 juillet 1893), enfants assistés (27 juin 1904), assistance aux vieillards, infirmes et incurables (14 juillet 1905), assistance aux femmes en couche ou aux familles nombreuses (juillet 1913). Voir sur la ques-

courte n'inclinaient pas les réfugiés à s'intégrer sur la durée, comme le souligna l'abbé Lersergeant, du comité de secours de Rouen : « L'idée que la guerre serait de courte durée empêcha aussi, dans les premiers temps, bien des réfugiés de se mettre au travail. Pourquoi commencer ce qu'on n'aura pas le temps d'achever »<sup>78</sup> ? La seconde explication tenait aux aptitudes des réfugiés aux emplois proposés. En tout début de guerre, le poids de l'épreuve, la fatigue de l'exode et la perte totale de repères pesèrent incontestablement sur leur intégration, comme le souligna à nouveau l'abbé Lersergeant, évoquant « la mentalité du réfugié, sorti de ses habitudes, fatigué par l'épreuve, ignorant de la langue ou lui donnant un sens différent du nôtre » : « Que de fois, lorsque nous exhortions nos réfugiés au travail, n'avons nous pas reçu cette réponse : je ne sais pas travailler »<sup>79</sup>. Dès 1915, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre de plus en plus problématique pour l'économie de guerre, des plaintes émanèrent du terrain pour s'étonner du spectacle insupportable qu'offraient ces réfugiés oisifs et assistés. Dans les faits, ces derniers étaient moins paresseux qu'inadaptés aux besoins de départements de l'Ouest majoritairement ruraux. Dans le Centre Bretagne, 37 % des réfugiés étaient des femmes et 44 % des enfants<sup>80</sup>. Les hommes ne pesaient que 18 % du total des migrants accueillis. Encore ces réfugiés n'étaient-ils pas tous valides, comme le souligna le Nantais Émile Gabory : « Dans ce troupeau humain, précipité d'un peu partout, voire du fond de l'Europe, il se

---

tion de l'attitude des autorités face au dossier des réfugiés R. RICHARD, *Les autorités face à l'imprévu. La gestion des populations allogènes dans le grand Ouest français (1914-1919)*, dans *Les fronts intérieurs européens : l'arrière en guerre (1914-1920)*, Actes du colloque de Paul, 19-20 novembre 2015, Université de Pau et des Pays de l'Adour, à paraître en 2017.

<sup>78</sup> M. LESERGEANT, *A Rouen pendant la guerre 1914-1919. La permanence des réfugiés*, Rouen, Imprimerie de la Vicomté, 1919, p. 51ss.

<sup>79</sup> *Ibidem*.

<sup>80</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, fonds de l'arrondissement de Loudéac, 4Z138.

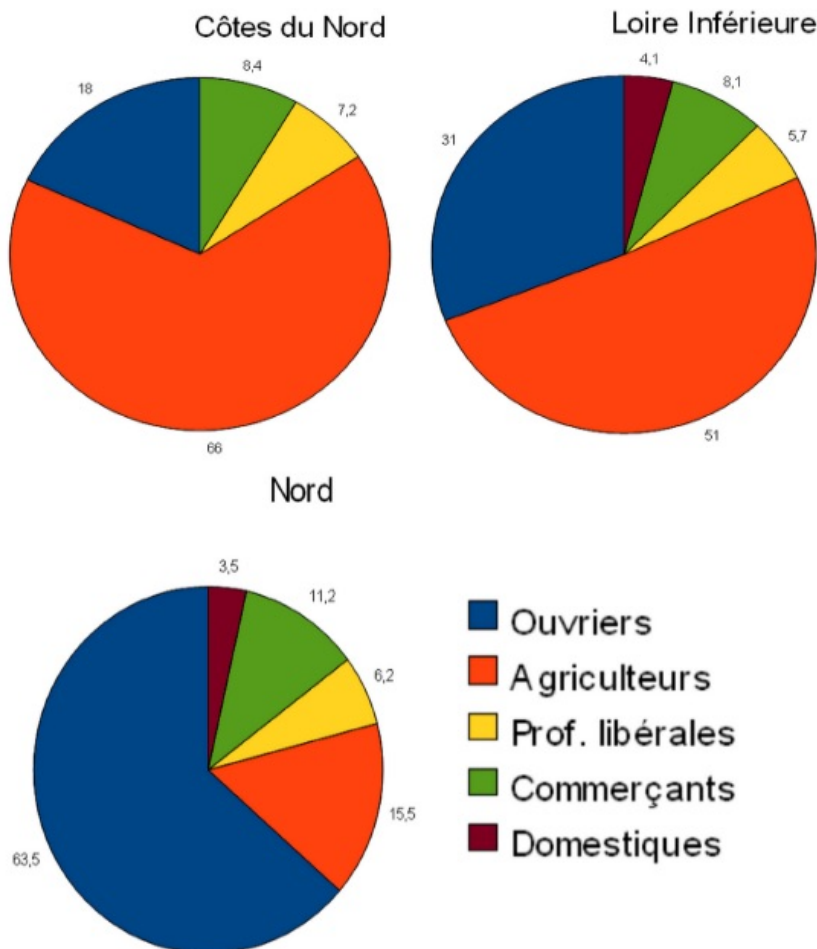
rencontra des incapacités singulières... vieillards, sans famille, impotents, infirmes, [...] simples d'esprit »<sup>81</sup>. Le Maire de Coatdout fit le même constat, décrivant avec mépris le « lot » de réfugiés que sa commune avait recueilli : « Il comprenait une folle et ses deux enfants, dont l'un à la mamelle; six infirmes, des mineurs et des ouvriers métallurgistes ou soit-disant tels, trois jeunes filles qu'il serait exagéré d'appeler charmantes et couronnant le tout, comme une perle sur le fumier, une Novice qui avait été prise dans les remous et venait échouer sur nos côtes »<sup>82</sup>. Si l'on s'en tient aux hommes valides, force est de constater que ceux-ci étaient en réalité massivement intégrés à l'économie. En 1917, seuls 7 à 14 % des réfugiés hommes aptes au travail étaient inactifs dans les communes rurales des Côtes-du-Nord. Du reste, comment les incriminer sans souligner leur totale inadaptation aux profils professionnels recherchés ? Parmi les réfugiés du Nord, majoritairement ouvriers ou mineurs, seuls 15 % étaient recensés comme paysans lors même que, sur l'ensemble des départements de l'Ouest, les mobilisés à remplacer étaient issus à 66 % du monde agricole. Que pesait ainsi, en Loire-Inférieure, le petit millier de réfugiés agriculteurs au regard des 28 000 bras manquants aux travaux des champs ? Le préfet des Côtes-du-Nord alerta le ministre de l'Intérieur sur cette inadaptation professionnelle des internés dès l'été 1915 : « Il y a lieu, en effet, d'observer que ces réfugiés ne trouvent pas l'occasion d'exercer leur profession dans les Côtes-du-Nord, département presque exclusivement agricole et ne rendent par conséquent presque aucun service aux populations qui, de ce fait, témoignent peu d'empressement à les accueillir »<sup>83</sup>.

---

<sup>81</sup> GABORY, *Les réfugiés chez nous*, p. 129.

<sup>82</sup> *L'Électeur des Côtes du Nord*, 23 octobre 1915.

<sup>83</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, correspondance avec le ministre de l'Intérieur, courrier du préfet, 11 septembre 1915, 10R169.



Comparaison des profils socioprofessionnels de trois départements. Chiffres tirés de O. RECLUS, *Atlas de la plus grande France*, Paris, Attinger frères, 1913-1915.

De nombreux courriers de réfugiés attestent par ailleurs de leur désarroi et de leur impuissance à trouver un emploi, comme le montrent ces quelques exemples :

Vous direz que nous sommes en état de travailler mais seulement je suis dans un pays qu'il n'y a pas d'industrie et que je n'ai travailler que 4 à 5 mois depuis que je suis parti<sup>84</sup>;

Veillez si vous pouvez nous faire rapprocher dans des pays où ce trouver des usines où l'on puisse travailler ; Je vous dirait que n'importe où que l'on ira pourvu que nous avons du travail ; Je ne serais pas exigeante ni quand au chiffre du salaire ni quand à la nature de l'emploi etc.<sup>85</sup>.

Au final, la vision stéréotypée de ces réfugiés paresseux et assistés ne tient pas. Dans leur majorité, les migrants valides étaient intégrés dans l'économie locale et les inactifs étaient soit invalides, soit inadaptés au travail proposé.

La troisième explication aux accusations d'assistantat tenait au système d'allocation qui suscitait chez certains élus, de vives critiques. « Les réfugiés sont plus riches que nous, l'État leur sert des rentes qu'il nous est impossible de nous faire nous même en bien travaillant<sup>86</sup> » écrivait en 1917 ce maire de Loire-Inférieure, résumant l'amertume d'une partie de la population, cependant que des propriétaires comme Adolphe Javal accusait l'État d'avoir tout fait pour installer les réfugiés dans l'oisiveté :

On s'est plaint un peu partout de ce que les réfugiés étaient insupportables et ne voulaient rien faire. On ne s'est peut-être pas rendu compte qu'on a tout fait pour les lancer dans cette voie funeste. Les réfugiés avaient des allocations pour eux et pour leurs chevaux. Leur premier sentiment fut qu'ils perdraient leurs allocations s'ils travaillaient, d'où leur mauvaise volonté. [...] Le grand désastre, pour le pays, était d'avoir des bras inoccupés et, dans l'intérêt général, il valait mieux donner des allocations à ceux qui travaillaient et les retirer à ceux qui ne voulaient rien faire : on le comprit trop tard<sup>87</sup>.

---

<sup>84</sup> Archives départementales de Vendée, enquêtes sur les nécessiteux, courrier d'un réfugié, octobre 1915, R689.

<sup>85</sup> *Ivi*, renseignements pour emplois, courriers au service des réfugiés, été 1918, R731.

<sup>86</sup> Archives départementales de Loire-Atlantique, fonds de l'arrondissement de Paimboeuf, courrier du maire de Sion, 29 mars 1917, 3Z57.

<sup>87</sup> JAVAL, *La grande pagaïe*, p. 154.



Depuis le début de la guerre, les familles de réfugiés touchaient en effet une allocation similaire à celle des familles de mobilisés<sup>88</sup>. D'emblée, l'État avait pourtant manifesté son souci de secourir les réfugiés tout en les incitant à travailler, afin de ne pas les entretenir dans l'assistanat, ligne politique bien résumée par le préfet de Vendée Fernand Tardif : « Ce n'était pas assez de décider la suppression de l'allocation aux réfugiés refusant sans motif valable les offres d'un travail convenablement rémunéré. Pour les stimuler, il était bon d'établir, en outre, une sorte de prime au travail, l'allocation dont ils jouissaient ne devant être supprimée que si leur salaire était suffisamment élevé »<sup>89</sup>. Pourtant, cette politique de prime au travail ne semble pas avoir été perçue par les populations qui se forgèrent des réfugiés une image archétypale de profiteurs « ne vivant pas si mal » et touchant leurs allocations sans s'intégrer en retour dans l'économie. Dans les faits, loin de cette réputation, il demeure certain qu'en milieu rural, où opportunités professionnelles et salaires étaient moindres qu'en ville, les réfugiés virent en réalité leurs conditions de vie se dégrader, au point de susciter un exode rural qui conduisit nombre d'entre-eux à braver les interdictions et à venir gonfler la population flottante des villes.

Ce désamour croissant entre réfugiés et autochtones se traduisit, à la fin de la guerre, par la tentation d'un retour rapide au pays. En Loire-Inférieure, plus de 12 000 demandes de transports furent ainsi adressées à la préfecture entre janvier 1918 et mars 1919, soit 40 % du total des réfugiés, auxquels il faudrait ajouter celles et ceux qui choisirent de regagner leur domicile par leurs propres moyens, anticipant ainsi l'autorisation des autorités.

---

<sup>88</sup> 1,25 franc par adulte de plus de 16 ans et 0,50 franc par enfant. Ce montant évolua trois fois durant la guerre pour parvenir à 1,75 franc par adulte et 1,25 franc par enfant.

<sup>89</sup> TARDIF, *Un département pendant la guerre*, p. 60.

## Conclusion

Un chroniqueur beauvaisien, cité par Jean-Jacques Becker, écrivait à juste titre que les Français s'étaient installés dans la guerre « comme dans une maison neuve »<sup>90</sup>. L'enlèvement du conflit et la mobilisation totale des États et des peuples sur la longue durée générèrent en effet de profondes mutations dans les représentations et dans le traitement réservé aux réfugiés. Le facteur matériel, à la base d'une défiance grandissante entre les communautés, participait en fait d'un frein plus général d'ordre culturel qui pose clairement la question de la solidarité, composante majeure d'un sentiment national achevé. Dans les régions rurales les plus enclavées, l'intrusion imprévue et durable de ces premiers migrants de masse imposa une ouverture brutale à la diversité nationale qu'Alain Jacobzone a justement qualifié de « découverte de la différence »<sup>91</sup>. Dans ces régions de l'Ouest vivaient des populations qui, nanties d'une fréquentation récente et peu prolongée de l'école et d'une faible accoutumance aux migrations, avaient de leur espace national une conception très floue et singulièrement élastique. Il n'était pas rare que fut qualifié de « pays boche » tout département français situé dans un Est mal défini, pas plus qu'un maire ne recense comme « étrangers » les « étrangers à la Commune » ni enfin qu'un organe de presse local n'informe ses lecteurs de l'arrivée imminente de centaines d'« étrangers français »<sup>92</sup>. Durement touchées par la mobilisation, saignées par les premiers combats qui affectèrent durement l'infanterie dont elles étaient l'un des principaux viviers, les campagnes de l'Ouest se replièrent sur l'horizon le plus rassurant, celui de la communauté villageoise, associant alors tout étranger au cadre social habituel à un monde inconnu, mystérieux et source de péril, suscitant la crainte, le mépris voire la

---

<sup>90</sup> J.-J. BECKER, *Les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980, p. 97.

<sup>91</sup> A. JACOBZONE, *En Anjou loin du front*, Vauchrézien, Ivan Davy, 1988, p. 259.

<sup>92</sup> *Le Granvillais*, 22 août 1914.

haine, pour reprendre les analyses d'Yves Lequin<sup>93</sup>. Cette intrusion, non annoncée et non désirée, intimait alors aux autochtones de se retirer « dans un monde clos dont on colmaterait soigneusement les accès »<sup>94</sup>. En découla une réelle antipathie socio-culturelle et cette volonté mutuelle de se regrouper, de reconstituer un « entre soi » en se coupant de l'autre. Cette situation fut parfaitement analysée par George Duhamel : « Je veux bien reconnaître qu'un herbager du Calvados est, par l'ensemble des caractères psychologiques, presque aussi différent d'un mineur de Lens qu'un Mexicain d'un Chinois. Ainsi nous apparaît la France, dont l'admirable unité est formée d'éléments fort divers que la civilisation mécanique semble avoir quelque peine à passer au conformateur »<sup>95</sup>. Cette intrusion, annoncée courte, d'une population qui contrastait avec ses hôtes par ses professions dominantes, son habitat, ses habitudes alimentaires et ses orientations idéologiques et religieuses ne se fit pas, comme le reconnut après guerre le ministère de l'Intérieur, « sans les surprendre et leur faire exprimer quelques inquiétudes »<sup>96</sup>. Si les populations de l'Ouest affichèrent une certaine tendance au repli sur l'horizon rassurant de leur « petite patrie », si les réfugiés eurent à pâtir « de la suspicion qui s'attache aux errants »<sup>97</sup> et si la guerre fut le révélateur d'une conscience nationale encore inachevée, ces premiers exodes donnèrent du moins corps à l'espace national. La Nation, encore très abstraite jusqu'alors, se découvrit ainsi à elle-même par ces brassages massifs au terme desquels chaque ancien combattant et chaque individu de l'arrière avaient été amenés à découvrir la France dans toute sa diversité.

---

<sup>93</sup> Y. LEQUIN, *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration*, Paris, Larousse, 1988, p. 16.

<sup>94</sup> *Ibidem*.

<sup>95</sup> G. DUHAMEL, *La pesée des âmes*, Paris, Mercure de France, 1949, p. 85.

<sup>96</sup> *Rapport présenté au ministère de l'Intérieur par l'Inspection générale des services administratifs*, Ministère de l'Intérieur, Service des rapatriés, 26 avril 1920, p. 9.

<sup>97</sup> M. YERTA, *Les six femmes et l'invasion (août 1914-février 1916)*, Paris, Plon, 1917, p. 20.

Quant à savoir si cette première confrontation permet d'accélérer, dans l'épreuve et la douleur, la construction d'une conscience et d'une solidarité nationale pleinement assumées, il est permis d'en douter. Au terme de ces cinq années d'exil, nombre de réfugiés vécurent un difficile retour au pays et une réintégration compliquée, celles et ceux qui avaient choisi de rester les regardant parfois comme des fuyards et des assistés<sup>98</sup>. D'autre part, les travaux d'André Meynier sur l'exode vers l'Ouest de 1940-1941 semblent montrer que, malgré ce premier brassage massif de 1914-1919, la solidarité nationale ne connut pas de progrès sensible dans l'entre-deux-guerres, les migrants de la Seconde guerre mondiale suscitant dans l'Ouest une défiance inchangée 20 ans plus tard<sup>99</sup>.

---

<sup>98</sup> L'analyse vaut également pour les Belges étudiés par J.-P. POPELIER, *Les exilés belges*, p. 5.

<sup>99</sup> A. MEYNIER, *Les mouvements de populations vers l'Ouest en 1940-1941*, Rennes, Les nourritures terrestres, 1950.

## Bibliographie

AMARA M., *Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale en France, en Angleterre et aux Pays-Bas*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008

*Les exiles belges en France. Histoire oubliées 1914-1918*, Bruxelles, Éditions Racine, 2017

NIVET P., *Les réfugiés français de la Grande Guerre. Les « Boches du Nord »*, Paris, Economica, 2004

RICHARD R., *De la "personification tragique et poignante des horreurs de l'invasion" au spectacle éclatant de "l'union des cœurs". L'instrumentalisation de l'exode des réfugiés au service de l'unité nationale (1914-1915)*, dans J.-C. CARON, N. PONSARD (eds.), *La France en guerre. Cinq « années terribles »*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 16-17 juin, à paraître en 2017

RICHARD R., *La nation, la guerre et l'exilé. L'exemple de l'Ouest de la France*, dans V. MARIE, N. LUCAS (eds.), *Les migrations dans la classe : altérité, identité, humanité*, Paris, Le Manuscrit, 2009, pp. 409-434

RICHARD R., *Les autorités face à l'imprévu. La gestion des populations allogènes dans le grand Ouest français (1914-1919)*, dans *Les fronts intérieurs européens : l'arrière en guerre (1914-1920)*, Actes du colloque de Pau, 19-20 novembre 2015, à paraître en 2017